

**SOCIÉTÉ**

## **Pas de pitié pour le grand âge**

**Logement . Victimes d'un projet de vente à la découpe, trois personnes âgées sont menacées d'expulsion par la préfecture de Paris.**

Jusqu'où la préfecture de Paris est-elle prête à aller pour satisfaire l'appétit spéculateur d'un marchand de biens sans vergogne ? Visiblement très loin. Alors que la trêve hivernale interdisant les expulsions locatives entrera en vigueur le 1er novembre, trois personnes âgées, une femme seule de soixante-seize ans et un couple de soixante-quatorze ans, risquent fort de se retrouver à la rue. Locataires depuis une quinzaine d'années dans le 15e arrondissement de Paris, elles se battent, avec d'autres, contre la société Auteuil investissement qui a racheté leur immeuble en 1996. D'ail- leurs, la bataille judiciaire a souvent porté ses fruits. Les deux ménages menacés ont en effet gagné tous les procès en première instance et en appel. Mais le 8 mars dernier, un arrêt de la cour d'appel de Versailles a donné raison au propriétaire, validant le congé vente et prononçant l'expulsion du couple et de la personne isolée.

L'âge et l'état de santé dégradé des déboutés n'ont d'aucune façon été pris en compte par la préfecture, qui s'est empressée d'accorder le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion de ces dangereux squatteurs de la rue Lecourbe. Un zèle à l'égard d'une décision de justice qui n'est pas toujours de mise dans d'autres circonstances. « Une des habitantes a subi plusieurs hospitalisations. Elle vient de sortir d'une maison d'accueil médicalisée. Cette affaire la bouleverse et son état se dégrade de nouveau », témoigne Colette Pichonneau, présidente de l'association des locataires. La société Auteuil investissement, propriétaires de nombreux immeubles, est connue pour ses opérations immobilières, souvent contestées par des regroupements de locataires.

Au 253 de la rue Lecourbe, la solidarité s'organise. Une pétition circule dans le quartier et l'association Comité actions logement (CAL) s'est mêlée du dossier. « Ces personnes vivent avec une petite retraite, elles n'ont pas fait de demande aux HLM, pensant pouvoir tranquillement finir leur vie dans leurs appartements », explique Judith Skira, porte-parole du CAL. Certains anciens locataires ont jeté l'éponge et déménagé. D'autres ont déjà été expulsés, dont un couple avec trois enfants qui n'a pas été relogé. Une question est posée : la police interviendra-t-elle d'ici au 1er novembre ? Si c'est le cas, une mobilisation tentera physiquement de s'y opposer.

Ludovic Tomas